

L'Afrique et la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire

Africa and the Global Governance of Food Security

Boubacar Macalou



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/5910>

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Association d'Économie Politique

Référence électronique

Boubacar Macalou, « L'Afrique et la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire », *Revue Interventions économiques* [En ligne], Hors-série. Transformations | 2017, mis en ligne le 01 mars 2017, consulté le 30 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/5910>



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.



L'Afrique et la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire

Boubacar Macalou

Directeur,
Centre d'Études et de Renforcement des Capacités d'Analyse et de Plaidoyer (CERCAP), Mali

Les capacités de production propres du continent restent à renforcer

Selon la FAO (2006), « La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ».

Plus de cinquante ans après l'accession à l'indépendance de la majorité des États, la faim et la famine persistent en Afrique, malgré d'importants efforts d'ordre stratégique et des performances sur les plans économique, politique et social. D'après les données du PNUD (2012), « Plus d'un habitant sur quatre, soit près de 218 millions d'africains, souffrent de malnutrition. ». Il précise également que « Les gouvernements africains dépensent entre 5 et 10 % de leur budget sur l'agriculture, bien en-deçà de la moyenne des 20 % dépensés par les pays asiatiques lors de la Révolution verte. »

Dans "Rapport sur le développement humain en Afrique-2012" (PNUD, 2012), on peut lire : « Au moment même où le présent Rapport est publié, une nouvelle crise alimentaire frappe de plein fouet la région du Sahel, en Afrique de l'Ouest. Au cours de la seule année 2011, des millions de personnes ont été affectées par la famine, de l'autre côté du continent, dans la Corne de l'Afrique, et plus précisément dans certaines régions de la Somalie. » La faiblesse des productions et les conflits sont les principales causes.

Pourtant, sur le plan mondial, la voie était indiquée pour initier des mesures appropriées dont : (i) l'élévation de la question alimentaire au rang de droit de l'humanité par 44 gouvernements réunis à Hot Springs, aux USA, en 1943 ; (ii) une recommandation de la première Conférence mondiale sur l'alimentation, organisée par la FAO, à Rome, en Italie, en 1974, invitant les États et leurs organisations à trouver une solution au problème alimentaire. Aussi, les

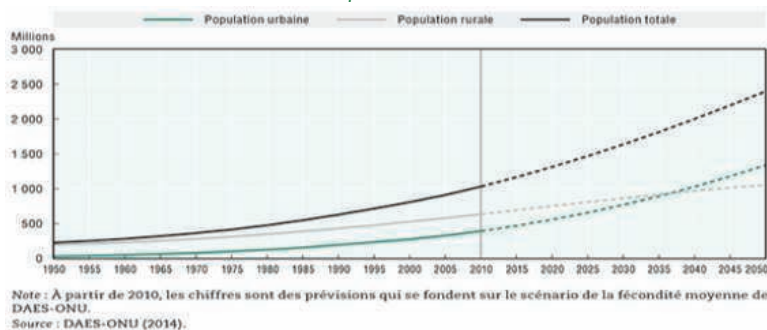
besoins fondamentaux de l'Homme sont-ils définis comme suit (BRASSEUL, 1993) : (i) alimentation, habillement, logement et les biens liés (mobilier, ustensiles ménagers) ; (ii) services de base : santé, éducation, eau potable, sanitaire, transports collectifs...

Mais à la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), en 1963, l'Afrique était préoccupée par la décolonisation du continent. Les questions de développement ont été prises en charge surtout avec l'avènement de l'UA. Cette période a été aussi marquée par les deux premiers Sommets mondiaux de l'alimentation, tenus en 1996 et en 2002, à Rome sous l'égide de la FAO, lesquels ont incité les décideurs à rechercher des solutions durables au problème alimentaire. La Conférence mondiale et le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, organisés par la FAO, respectivement en 2008 et en 2009, ont recommandé les mêmes mesures.

La dynamique démographique

Selon « Population Reference Bureau », (PRB, 2016), sis aux USA, la population totale de l'Afrique a atteint 1,2 milliard d'habitants en 2016 pour une prévision de 1,6 milliard en 2030, contre plus de 2,5 milliards en 2050. Dans son rapport "Perspectives économiques en Afrique 2016", la Banque africaine de développement (BAD, 2016) informe que le continent africain s'urbanise rapidement, avec une population urbaine qui est passée de 14 % en 1950 à 40 % en 2016 et un pic de 56 % en 2050 !

Évolution de la population urbaine, rurale et totale en Afrique 1950-2050



Source : BAD : Perspectives économiques en Afrique, éd. 2016, p. 165

Au moment donc où la population évolue en crescendo en Afrique, l'urbanisation connaît un rythme exponentiel. La population urbaine africaine devrait égaler celle rurale en 2035 et la dépasser avant 2040. Cette urbanisation constitue une opportunité de développement, mais crée des défis considérables dont la création d'emplois suffisants et décentes et la satisfaction des besoins fondamentaux. Surtout que la même source indique que la population active passera à 325 millions d'habitants en 2030 et les nouveaux entrants sur le marché du travail de 23 millions en 2015 à 33 millions en 2030.

Les performances économiques

En Afrique, les taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) se présentent ainsi qu'il suit, sur la décennie allant de 2007 à 2017.

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux de croissance du PIB	6,1	5,3	3,5	5,8	2,9	6,4	3,9	3,7	3,6	3,7	4,5

SOURCE : BAD (2010)

L'Indice de développement humain (IDH) est évalué à 0,463 en Afrique (PNUD, 2016) contre 0,8 pour la France et 0,9 pour le Canada. Le PNUD précise : « De manière générale, l'Afrique affiche l'un des taux d'amélioration du développement humain les plus rapides au monde sur ces vingt dernières années, mais possède aussi les niveaux de développement humain moyens les plus faibles par rapport aux autres régions du monde. ». La même institution relève : « Sur les cinq sous-régions, 17 pays ont atteint un niveau de développement humain moyen ou élevé : six pays en Afrique australe, cinq en Afrique du Nord, trois en Afrique centrale, deux en Afrique de l'Ouest et un en Afrique de l'Est. ». Depuis le début du millénaire, les pays suivants ont enregistré les meilleures performances en la matière (PNUD, op. cit.) : l'Angola, le Burundi, l'Éthiopie, le Mali, le Mozambique, le Niger, le Rwanda, la Sierra Leone, la Tanzanie et la Zambie. La même source informe que « Les pays qui disposaient au départ de

faibles niveaux de développement humain progressent en moyenne plus rapidement que les autres ».

Une volonté politique affirmée

Les documents de politiques

- L'adoption de l'Agenda 2063 : Adopté en 2013, c'est un document panafricain de planification stratégique qui a permis de définir un futur désiré collectif pour le continent. On relève dans l'« Aspiration n°1 » ("Une Afrique prospère sur la base d'une croissance inclusive et d'un développement durable") : « une agriculture moderne pour une production, une productivité et une valeur ajoutée plus grandes, contribuant à la prospérité nationale et des agriculteurs, et à la sécurité alimentaire collective de l'Afrique ».

- Le Programme détaillé pour le Développement d'une Agriculture Africaine : Créé en 2003 par l'Assemblée de l'UA, le PDDAA vise à éradiquer la faim et à réduire la pauvreté au moyen d'une réforme de l'agriculture et d'une croissance de 6 % l'an dudit secteur ainsi que l'investissement de 10 % des budgets d'État dans l'agriculture. Le Programme comporte quatre piliers : Gestion durable des terres et des eaux ; Accès aux marchés ; Approvisionnement alimentaire et réduction de la faim ; et Recherche agricole. Il porte spécifiquement sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition et sur l'augmentation des revenus. Un Fonds d'opérationnalisation, administré par la Banque mondiale, est créé à cet effet.

- Le projet Suivi des Politiques Agricoles et Alimentaires (SPAAR) : Initié pour identifier et analyser les insuffisances du système agro-alimentaire en vue d'une meilleure reformulation des politiques et des investissements y afférents, le SPAAR vise à aider les leaders africains à s'assurer que les politiques et les investissements sont favorables au développement agricole, à l'utilisation durable des ressources naturelles et au renforcement de la sécurité alimentaire.

- La stratégie régionale africaine de nutrition (SRAN) : La SRAN couvrant la période 2003-2015, est destinée à promouvoir des approches et des mécanismes efficaces de gouvernance de l'alimentation. Elle suggère des réformes institutionnelles en vue d'éliminer la faim et la malnutrition.

Les Déclarations politiques

- La Déclaration des Chefs d'État et de Gouvernement, Présidents des Communautés Économiques Régionales sur la vision du NEPAD relative au développement agricole et à la sécurité alimentaire en Afrique : Résultat d'une prise de

conscience des leaders africains en 2002, il s'agit d'une Déclaration visant à réaliser la sécurité alimentaire en Afrique, en exploitant les opportunités pour minimiser les risques et les menaces dont la malnutrition, la maladie, une faible productivité du capital humain, un faible accès aux services sociaux de base, une faible espérance de vie à la naissance et leur corollaire de faible niveau de développement humain.

- La Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique : Dans la poursuite de l'élan créé en 2002 par la prise de conscience et la Déclaration qui a suivi, les dirigeants africains ont pris des engagements lors de la deuxième session ordinaire de leur Conférence quand il a été établi que le continent est devenu importateur net de produits alimentaires alors qu'il dispose de 27 % des terres arables du monde. Toutes choses qui ont fait prendre aux dirigeants africains, plusieurs engagements dont l'allocation annuelle, sur cinq ans, d'au moins 10 % des budgets nationaux au développement agricole, aux niveaux national, sous-régional et continental.

- La Déclaration de Johannesburg sur l'inclusion du secteur privé en faveur de l'Agrobusiness, la sécurité alimentaire et l'Agenda de la nutrition en Afrique : Publiée à l'occasion de l'édition 2011 du *Forum d'Agribusiness*, cette Déclaration vise à accorder la priorité au développement des productions agro-alimentaires, de l'industrie agro-alimentaire en y attirant des acteurs privés.

- La proclamation de l'année de l'autonomisation des femmes et du développement pour la concrétisation de l'Agenda 2063 : Cette mesure vise à promouvoir la protection sociale des agricultrices pour les aider à accumuler davantage d'actifs agricoles et d'atténuer les effets, entre autres, de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition et de la pauvreté rurale.

Les conditions de l'équilibre alimentaire

A la faveur d'une prise de conscience des paradoxes du continent et de l'inspiration par les instruments de la gouvernance mondiale en la matière, les leaders africains ont pris des mesures pour réaliser la sécurité alimentaire en Afrique. Mais la meilleure stratégie consisterait à renforcer les capacités propres de production du continent. A propos, le PNUD a recommandé (PNUD, 2012) : «Pour assurer à tous les Africains un avenir axé sur la sécurité alimentaire, il convient de recentrer les actions sur des domaines clés, allant de l'augmentation de la productivité des petits exploitants agricoles à l'amélioration de la nutrition des enfants, au renforcement de la résilience des communautés et de la durabilité des systèmes alimentaires, et en passant par l'autonomisation des femmes et des populations rurales pauvres ».

Les scientifiques partagent cette position. Ainsi, Louis Malassis et G. Gherzi (1992) indiquent que l'équilibre alimentaire intervient lorsque le Taux de couverture des besoins (TCB) équivaut à 1. Le TCB est donné par la formule :

$$TCB = \frac{Y}{DIN}$$

où Y = production, donnée par la formule $Y = DIN + (X \cdot M) + (S_d \cdot Sf) + P$ avec X = exportations ;
M = importations ; Sd = Stock de début d'année ; Sf = Stock de fin d'année et P = pertes
DIN = Disponibilités intérieures nettes données par la formule $DIN = Y - (X \cdot M) + (S_d \cdot Sf) - P$

TCB s'écrit donc : $TCB = \frac{DIN + (X \cdot M) + (Sf - Sd) + P}{DIN}$
ou encore : $TCB = 1 + \frac{(X - M)}{DIN} + \frac{(Sf - Sd)}{DIN} + \frac{P}{DIN}$

L'équilibre alimentaire intervient si :
 $\frac{(X - M)}{DIN} = \frac{(Sf - Sd)}{DIN} = \frac{P}{DIN} = 0$ qui est observé si : X = M ; Sf = Sd ; et P = 0

En définitive, l'équilibre alimentaire intervient si les DIN sont fournies par la production.

Conclusion

Les leaders africains ont réussi à mutualiser leur intelligence et leurs moyens dans la résolution du problème alimentaire sur le plan stratégique. Ils doivent fournir davantage d'efforts pour la production à l'échelle des ménages et des entreprises agricoles et pour un meilleur accès aux marchés. Pour cela, ils doivent veiller à prendre les mesures suivantes, dans la perspective d'une approche holistique :

- assurer un meilleur accès aux intrants et équipements et la maîtrise de l'eau pour la production agricole ;

- garantir l'accès aux marchés, des prix d'achat aux producteurs incitatifs et le renforcement des capacités techniques et de résilience des producteurs ;

- promouvoir la participation et l'autonomisation des femmes et des ménages agricoles déshérités.

Références bibliographiques

BAD (2016). Perspectives économiques en Afrique 2016, BAfD, OCDE, PNUD.

BRASSEUL, J. (1993). Introduction à l'économie du développement.

FAO (2006). : Sécurité alimentaire et développement agricole en Afrique subsaharienne : Dossier pour l'accroissement des soutiens publics, Rapport principal.

Malassis, L. et Ghersi, G. (1992). Initiation à l'économie agro-alimentaire.

ONUDI (2015). L'Agribusiness pour la prospérité de l'Afrique, ONUDI, octobre.

ONUDI (2013). Le développement de l'agrobusiness : Transformer la vie rurale pour créer des richesses, ONUDI.

PNUD (2016). Rapport sur le développement humain en Afrique-2016, "Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique", PNUD.

PNUD (2012). Rapport sur le développement humain en Afrique-2012, "Vers une sécurité alimentaire durable".

PRB (2016). World Population Data Sheet, PRB.